Titre	Nom	Prénom	
Professeur de droit privé	<u>LAROCHE</u>	<u>Maud</u>	
		Homme	X Femme
Établissement/Département	Université de Rouen Normandie		
Position/Grade/Catégorie	Classe exceptionnelle		
Doctorat	X Oui	Habilité à diriger une	X Oui
	□Non	thèse de doctorat	□ Non
Adresse	1 rue Thomas Becket		
Code Postal	76821	Ville	Mont-Saint-Aignan
			cedex
Pays	FRANCE		
Téléphone 1	+331 47 32 40 25	Téléphone 2	
Fax		Site Internet	
Courrier électronique	maudlaroche@gmail.com		

PARCOURS UNIVERSITAIRE

2011 Agrégation de droit privé et sciences criminelles

2005 Qualification aux fonctions de maître de conférences, Recrutement à l'Université de Rouen Normandie 2004 Doctorat en droit, mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité "Revendication et propriété, Étude des rapports entre droit des procédures collectives et droit des biens", dir. Pr. Philippe THÉRY, Université Paris-II; Mention du Conseil scientifique de l'Université Paris-II Panthéon-Assas, 2005; Prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté, 2009

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE/ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Activités d'enseignement en lien avec le thème du projet de Chaire Jean Monnet

- -Cours magistraux : Droit des entreprises en difficulté ; Droit de l'Union européenne
- -Séminaires : Société et droit des entreprises en difficulté, Master 2 ALED, DJCE
- -Effet réel de la procédure collective, Master 2 ALED
- -Droit international et européen des sociétés, MACI, ESSEC
- -La directive n° 2019/1023 du 20 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventive, DU ESALED
- -L'entreprise en difficulté, Master 2 Droit de l'entreprise

Formations professionnelles en lien avec le thème du projet de Chaire Jean Monnet

2017/... formation continue pour les juges consulaires du Tribunal de commerce et les avocats du Barreau de Rouen (thèmes : Le statut de l'entrepreneur individuel ; L'ordonnance n° 2021-1193 ; L'ordonnance n° 2021-1192 ; Cessation des paiements ; Le juge-commissaire ; Répartition des pouvoirs entre les acteurs de la procédure collective ; Le cautionnement).

2019 Actualité jurisprudentielle en droit des entreprises en difficulté, Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives

2018 intervention au Congrès annuel : « Revendications : questions de responsabilité et propositions de réforme, Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives

Activités scientifiques en lien avec le thème du projet de Chaire Jean Monnet

2018/... Direction scientifique de la gazette spécialisée en droit des sociétés avec D. Gallois-Cochet

2012/... Membre du réseau TEE, pôle insolvabilité ; Membre de l'Association Droit et commerce

2010/... Membre de l'AJDE ; Membre de l'Association française des docteurs en droit (AFDD)

Travaux collectifs en lien avec le thème du projet de Chaire Jean Monnet

2021 Participation à la consultation publique du gouvernement français sur l'avant-projet de transposition de la directive européenne sur les cadres de restructuration préventive, réponse émise au nom de TEE

2019 Participation à la consultation publique du gouvernement français sur la transposition de la directive européenne sur les cadres de restructuration préventive, réponse émise au nom de TEE et du CREDIF.

2016 Participation aux travaux de TEE sur le projet de directive européenne en matière d'insolvabilité.

2012 Participation à la consultation publique de la Commission européenne sur l'avenir de la législation européenne en matière d'insolvabilité, réponse émise au nom de TEE.

Direction de thèses en lien avec le thème du projet de Chaire Jean Monnet

2022/2025 S. Glatigny, « Entreprises en difficulté et pouvoirs publics », contrat doctoral régional 100%.

PUBLICATIONS

Ouvrages

-Revendication et propriété. Du droit des procédures collectives au droit des biens, Préf. Ph. Théry, Coll. Doctorat et Notariat, tome 24, Defrénois, 2006.

Ouvrages collectifs

2023 La dette bancaire et le traitement de la défaillance des entreprises emprunteuses, in Dettes de l'État, dettes des entreprises : quel avenir ?, dir. F. Pasqualini et J. Amar, à paraître.

2022 Entreprises en difficulté, F. Pérochon avec F. Reille, T. Favario, A. Donette, coll. Manuel, LGDJ, 11ème éd

La restructuration de la société en difficulté, 2 chapitres in Dalloz action Ingénierie financière, fiscale et juridique, dir. Ph. Raimbourg, A. Pietrancosta, Dalloz, à paraître.

2021 Les sociétés face à la crise - Introduction, in Le droit des affaires, instrument de gestion et de sortie de crise - Les entreprises à l'épreuve de la pandémie, Livre blanc, Association Droit et commerce, LGDJ, p. 247.

2020 Les territoires du tribunal de commerce, in Territoire, approches juridiques, dir. B. Camguilhem, S. Pessina, coll. JurisSeine, PURH, p. 157.

2019 *Procédure collective d'une société ayant recours à la blockchain*, in *Blockchain et droit des sociétés*, dir. P. Barban et V. Magnier, Coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, p. 129.

2013 L'affinement des notions de centre des intérêts principaux et d'établissement, actes du colloque *Le droit européen de l'insolvabilité à la croisée des chemins*, dir. F. Jault-Seseke et D. Robine, Coll. Grands colloques, Lextenso, p. 23.

Articles

2022 « Cautionnement et procédures collectives, une couture difficile à ajuster », in Mélanges Théry, *Les coutures du droit*, LGDJ, p. 349.

« La propriété des droits sociaux à l'heure des difficultés de l'entreprise », idée nouvelle, Actes pratiques, maijuin 2022, n° 183, p. 1.

« La divergence des intérêts du dirigeant et de la société débitrice dirigée », in *Intérêts contradictoires dans la procédure collective*, Rev. Lamy Droit des affaires, suppl. juill. 2022, n° 183, p. 29.

« L'implication des associés », in « Les dix ans de l'AJDE, un an après : bilan et perspectives d'évolution du droit des entreprises en difficulté », BJE mars 2022, pp. 66-69.

2021 « Le nouveau rôle des détenteurs de capital », coécrit avec M. A. Diesbecq, in *Temps nouveaux pour le droit des entreprises en difficulté*, JCP E 2021. 1530.

« 2h18, ce 16 septembre : enfin l'ordonnance ! », APC, n° 17, repère 211.

« Les plans », coécrit avec Mes B. Amizet et S. Vigreux, in *Dispositions Covid : quelles mesures pérenniser ?*, BJE 1/2021, p. 67.

2020 « La responsabilité des mandataires judiciaires », in *La responsabilité des professionnels*, Rev. Lamy Droit civil, mars 2020, n° 179, p. 37.

- « L'impact de la directive insolvabilité sur les parties prenantes de l'entreprise en difficulté », coécrit avec E. Fabries-Lecea, C. Lisanti, Th. Mastrullo, D. Robine, in *La directive du 20 juin 2019 sur la restructuration et l'insolvabilité : quel contenu pour quelle transposition en droit français ?*, JCP E, n° 9, spé. « Les détenteurs de capital », p. 27.
- **2019** « Le juge-commissaire, revendications et restitutions », in *Le juge-commissaire : un juge atypique*, Rev. proc. coll. 2019, dossier 42.
- « Réflexions à deux voix sur la responsabilité pour insuffisance d'actif », coécrit avec Me F. Goubault, RJCom 2019/6, p. 469.
- « Les classes de créanciers : promesses et risques », Actu. proc. coll. comm. 190, p. 1.
- « Les créanciers publics face aux plans », coécrit avec Me E. Merly, in Les créanciers publics face aux procédures collectives, Rev. proc. coll., dossier 33.
- « Digital et procédure collective : imagination et raison », D. 2019, p. 657.
- « Groupes de sociétés : originalité et faisabilité de la procédure de coordination collective », in *L'adaptation du droit français au règlement Insolvabilité bis : Quels choix pour quelle efficacité ?*, BJE 2/2018, p. 153.
- 2016 « Secret des affaires et droit des entreprises en difficulté », in Le secret des affaires, JCP E, 1458.
- 2010 « La réforme accélérée du droit des entreprises en difficulté », Les annales de droit, n° 4, p. 213.

Notes de jurisprudence

- **2022** « De la responsabilité du dirigeant pour des fautes commises au cours de la période d'observation », note sous CA Paris. 5-9. 14 oct. 2021. n° 18/22796. BJS n°1. p. 33.
- « Revendiquer sur le fondement du droit commun dans la liquidation judiciaire, c'est possible ! », note sous com., 17 novembre 2021, n° 20-14.420 et 20-14.582, BJE n°01, p. 23.
- « L'objet de l'action en restitution s'efface devant son caractère d'action en cours », obs. sous Com., 9 juin 2022, n° 21-10309, Leden 7, p. 4.
- **2021** « Réouverture d'une procédure de liquidation judiciaire pour mise en œuvre d'une mesure d'exécution », note sous Com., 21 octobre 2020, n° 19-14894, Rev. sociétés n°7-8, p. 464.
- « De la préservation des droits du revendiquant en cas de cession du bien revendiqué », obs. sous Com., 21 oct. 2020, n° 19-15695, BJE n°2, p. 34.
- « Adaptation de la procédure de sauvegarde accélérée, siège de la transposition », Leden 9, p. 2.
- **2020** « L'interprétation stricte des fautes de gestion s'impose-t-elle en cas d'insuffisance d'actif ? », note sous Com., 17 juin 2020, n° 18-11737 et Com., 17 juin 2020, n° 19-10341, BJS n°10, p. 41.
- « Le retard à déclarer la cessation des paiements n'est pas une simple négligence », note sous Com., 5 fév. 2020, pourvoi n° 18-15072, Rev. Sociétés n° 7-8, p. 431.
- « Cause de l'insuffisance d'actif : prouver même l'évidence », note sous com., 11 décembre 2019, n° 18-20381, BJS n°3, p. 38.
- « Extension de procédure et compétence d'attribution des tribunaux : quelle règle spéciale doit prévaloir ? », obs. sous Com., 11 mars 2020, nos 18-22960 et 18-22962, BJE n°3 p. 16.
- $\textbf{2019} \ \ \text{Months} \ \text{Depôt des comptes sociaux: obligation personnelle du dirigeant enjoint } \ \ \text{note sous Com., 7 mai 2019, pourvoi n° 17-21047, BJS 7-8, p. 8.}$
- « Remboursement de l'obligation aux dettes sociales et liquidation du coassocié en nom », note sous Com., 20 mars 2019, pourvoi n° 15-26171, BJS 7-8, p. 64.
- « Instance en cours sur la propriété et revendication », obs. sous Com., 3 avr. 2019, pourvoi n° 17-27529, BJE n°5, p. 23.
- « Confirmation de la conformité de l'obligation de revendiquer au droit européen des droits de l'homme », obs. sous Com., 3 avr. 2019, pourvoi n° 18-11247, BJE n°4 p. 38
- « Précisions (surprenantes) sur la revendication du prix de revente », obs. sous Com., 5 déc. 2018, pourvoi n° 17-15973, BJE n°2, p. 55.
- « Des limites du pouvoir juridictionnel du juge-commissaire en matière de revendication », obs. sous Com., 21 nov. 2018, pourvoi n° 17-18094, BJE n°2, p. 57.
- « Quelques précisions utiles sur les formes de la demande en revendication », obs. sous Com., 3 oct. 2018, pourvoi n° 17-10557, BJE n°1, p. 22.
- « L'affacturage du prix de revente n'en interdit pas la revendication », obs. sous Com., 7 nov. 2018, pourvoi n° 17-20478, BJE n°2, p. 59.
- « Adaptation de l'obligation de conserver les biens susceptibles de revendication à la mission de l'administrateur », obs. sous Com., 17 oct. 2018, pourvoi n° 17-16346, BJE n°1, p. 27.
- **2018** « De la condamnation de l'associé dirigeant de fait à combler l'insuffisance d'actif social », note sous CA Paris, 14 mars 2018, n° 16/19330, BJS 9, p. 595.

- « Du pouvoir exclusif du liquidateur de mettre en œuvre l'obligation de contribuer aux pertes sociales », note sous Com., 3 mai 2018, pourvoi n° 15-20348, BJS 7-8, p. 433.
- « La revendication des choses fongibles, entre lumières et ombres », coécrit avec E. Le Corre-Broly, note sous Com., 29 nov. 2016, pourvoi n° 15-12350, APC n° spécial, p. 8.
- « Retour sur les deux temps de la revendication du prix de "revente" », obs. sous Com., 24 mai 2018, pourvoi n° 16-28731, BJE n° 5, p. 351.
- « Transaction sur la propriété ne vaut pas revendication », obs. sous Com., 14 mars 2018, pourvoi n° 16-21785, BJE n°4, p. 256.
- « L'affactureur, le revendiquant et la créance de prix de revente », obs. sous Com., 24 janv. 2018, pourvois nos 16-20589 et 16-22128, BJE n°2, p. 108.
- « Jusqu'où ira la délimitation du rôle des mandataires dans la revendication ? », obs. sous Com., 25 oct. 2017, pourvoi n° 16-22027, BJE n°1, p. 36.
- « De la revendication formée sans demande claire ni copie au mandataire », obs. sous Com., 3 oct. 2018, pourvoi n° 17-10557, Leden nov. 2018, p. 5.
- 2017 « L'inventaire est suffisant ou n'est pas ! », note sous Com., 25 oct. 2017, pourvoi n° 16-22083, APC 20, p. 1.
- « Petit guide de cession d'un bien revendiqué », obs. sous Com., 28 juin 2017, pourvoi n° 15-23229, BJE n°6, p. 422.
- « Opposabilité du crédit-bail publié à la procédure collective du sous-détenteur », obs. sous Com., 4 mai 2017, pourvoi n° 15-16524, BJE n°5, p. 325.
- « Revendication de sommes d'argent : nouveau rejet », obs. sous Com., 8 mars 2017, pourvoi n° 15-11168, BJE n°4, p. 278.
- « Revendication : éviter de fournir un groupe de sociétés ! », obs. sous Com., 8 mars 2017, pourvoi n° 15-18614, BJE n°4, p. 280.
- « Subrogation dans les droits du propriétaire réservataire », obs. sous Com., 20 avr. 2017, pourvoi n° 15-20619, BJE n°4, p. 281.
- « Revendication et plan de cession : quelle coordination ? », obs. sous Com., 13 déc. 2016, pourvoi n° 15-10949, BJE n°2, p. 112.
- « Concours de revendications de choses fongibles : le prorata l'emporte », obs. sous Com., 29 nov. 2016, pourvoi n° 15-12350, BJE n°2, p. 110.
- « LOA ou crédit-bail, quelle différence lors de la revendication ? », obs. sous Com., 13 sept. 2016, pourvoi n° 14-29853, BJE n°1, p. 33.
- « Rappel des conditions de mise en œuvre de la revendication du prix », obs. sous Com. 14 juin 2017, pourvoi n° 16-11004, BJE n°5, p. 328.
- ${\it w.}~Restitution~et~liquidation~:~retour~sur~la~répartition~des~compétences~avant~2014~avant~20$
- $\!\!\!$ « De la revendication en nature à la restitution par équivalent », obs. sous Com., 17 mai 2017, pourvoi n° 15-18845, BJE n°5, p. 327.
- « Conservation des biens revendiqués : obligation de moyens du liquidateur », obs. sous Com., 4 mai 2017, pourvoi n° 15-22073, Leden n°7, p. 2.
- « Une seule revendication par bien et par délai », obs. sous Com., 18 mai 2017, n° 15-23788, BJE n°4, pp. 283.
- « Preuve d'une réserve de propriété portée sur les factures : confirmation », obs. sous Com., 20 avr. 2017, pourvoi n° 15-17951, BJE n°4, p. 283.
- « Délai de revendication : non-renvoi d'une QPC », obs. sous Com., 7 mars 2017, pourvoi n° 16-22000, BJE n°3, p. 216.
- « Sauf publication, la revendication s'impose », obs. sous Com., 29 nov. 2016, pourvoi n° 15-10608, BJE n°1, p. 35.
- « La vente en cours de choses futures », obs. sous Com., 2 nov. 2016, pourvoi n° 14-29541, BJE n°1, p. 35
- « Destinataire(s) de la lettre portant demande de revendication », obs. sous Com., 2 nov. 2016, pourvoi n° 14-18898, BJE n°1, p. 36.
- « Décompte du délai de saisine du juge-commissaire en revendication », obs. sous Com., 11 oct. 2016, pourvoi n° 14-22616, BJE n° 1, p. 3.
- **2016** « Éviter l'erreur : la revendication des procédures collectives est une revendication », note sous Com., 3 mai 2016, pourvoi n° 14-24586, LPA n° 207, p. 10.
- « De l'impossible remplacement du dirigeant en fonction à l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire », note sous CA Caen, 31 mars 2016, RG 2015002012, BJS p. 424.
- « Sauvegarde d'une société sans personnalité morale : créanciers abusés, déclaration aménagée », note sous Com., 30 juin 2015, pourvoi n° 14-14481, BJS p. 51.

- « L'acquiescement, simple faculté : du rôle du mandataire dans la revendication », obs. sous Com., 5 avr. 2016, pourvois nos 14-13247 et 14-22733, BJE 4/2016, p. 269.
- « Faculté de résiliation des contrats continués : seule la certitude du défaut de paiement impose la résiliation », obs. sous Com., 5 avr. 2016, pourvoi n° 14-21664, BJE n°4, p. 263.
- « Option de continuation ne vaut pas acquiescement à la restitution », obs. sous. Com.,12 janv. 2016, pourvoi n° 14-11943, BJE n°2, p. 108.
- « Revendication d'un bien inclus dans un plan de cession », obs. sous Com., 15 déc. 2015, pourvoi n° 13-25566, BJE n°2, p. 112.
- « Délimitation du rôle du liquidateur saisi d'une revendication », obs. sous Com., 1er déc. 2015, pourvoi n° 14-19556, BJE n°2, p. 110.
- « Du liquidateur pris entre deux feux : préserver les biens revendiqués et minimiser les dettes de la procédure », obs. sous Com, 29 sept. 2015, pourvoi n° 13-26529, BJE n°1, p. 36.
- « L'administrateur n'a pas à dresser l'inventaire », obs. sous Com., 27 sept. 2016, pourvoi n° 14-24993, BJE n°6, p. 425.
- « L'acquiescement à la revendication, simple faculté », obs. sous Com., 5 avr. 2016, pourvois nos 14-13247 et 14-22733, Leden 6, p. 3.
- « L'obligation de conserver les biens susceptibles de revendication s'étendait au représentant des créanciers », obs. sous Com., 1er déc. 2015, pourvoi n° 14-19930, Leden, 1, p. 4.
- « Responsabilisé du représentant des créanciers n'ayant pas préservé le bien revendiqué », obs. sous Com., 1er déc. 2015, pourvoi n° 14-19930, BJE n°2, p. 114.
- **2015** « Combler l'insuffisance d'actif cristallisée de longue date : précision n'est pas clarification », note sous Com., 8 avr. 2015, pourvoi n° 13-28512, BJS p. 304.
- « Opposabilité de l'ordonnance de restitution au sous-acquéreur », obs. sous Com., 10 mars 2015, pourvoi n° 13-22777, BJE n°4, p. 232.
- « Immobilisation, incorporation et revendication » obs. sous Com., 10 mars 2015, pourvoi n° 13-23424, BJE n°4, p. 230.
- « Frais de conservation des biens susceptibles de revendication : une charge de la procédure », obs. sous Com., 13 janv. 2015, pourvoi n° 13-11550, BJE n°2, p. 99.
- « Transformation de la créance du prix de vente avec réserve de propriété en créance postérieure », obs. sous Com., 4 nov. 2014, pourvoi n° 13-20021, BJE n°1, p. 27.
- **2014** « Revendication des biens transformés sauf réalisation de leur destination », obs. sous Com., 11 juin 2014, pourvoi n° 13-14844, BJE n°6, p. 364.
- « Demande de restitution : un formalisme publicitaire raisonné », obs. sous Com., 8 juil. 2014, pourvoi n° 13-18471, BJE n°5, p. 375.
- « Revendication des biens transformés sauf réaliser de leur destination », obs. sous Com., 11 juin 2014, pourvoi n° 13-14.844, BJE n°5, p. 364.
- « Délai de revendication et respect dû à la propriété », obs. sous Com., 1er avr. 2014, pourvoi n° 13-13574, BJE $n^{\circ}4$, p. 24.
- « Demande en restitution : rappel au formalisme », obs. sous Com., 5 nov. 2013, pourvoi n° 12-25765, BJE n°1, p. 32.
- $\bf 2013$ « Affaire HOLD : suites de la fin », note sous CA Versailles, chbr 13, 28/02/2013, RG n° 12/02755 et RG n° 12/06573, BJS p. 345.
- « Demande en restitution : rappel au formalisme », obs. sous Com., 5 nov. 2013, pourvoi n° 12-25765, BJE n°1, p. 32.
- « Réserve de propriété : une sûreté sans droit de préférence », obs. sous Com., 15 oct. 2013, pourvois nos 13-10463 et 12-25993, BJE n°6, p. 373.
- « Pas de revendication sans demande explicite », obs. sous Com., 12 mars 2013, pourvoin° 11-24729, BJE n°4, p. 228.
- « Les sommes d'argent ne se revendiquent pas, elles se déclarent », obs. sous Com., 22 mai2013, pourvoi n° 11-23961, BJE n°4, p. 226.
- « Cession d'un bien dont le bail est en cours », obs. sous Com., 5 fév. 2013, pourvoi n° 11-28052, BJE n°3, p. 157.
- « Propriété et possession l'emportent sur le formalisme de la revendication », obs. sous Com., 11 déc. 2012, pourvoi n° 11-20256, BJE n°2, p. 90.
- « Qualification de la demande en revendication », obs. sous Com., 13 nov. 2012, pourvoi n° 11-25718, BJE n°1, p. 26.

- « Déclaration de réserve ne vaut pas revendication », obs. sous Com., 15 oct. 2013, pourvoi n° 12-25993, Leden 11/2013, p. 5.
- « Pas de classement privilégié pour le réservataire de propriété », obs. sous Com., 15 oct. 2013, pourvois n°13-10463 et 12-14944, Leden 11/2013, p. 4.
- **2012** « Précisions sur l'action en restitution », obs. sous Com., 18 sept. 2012, pourvoi n° 11-21744, BJE n°6, p. 372
- « Opposabilité d'une réserve de propriété stipulée à l'égard d'un acquéreur déjà détenteur », obs. sous Com., 3 juil. 2012, pourvoi n° 11-20425, BJE n°5, p. 291.
- « De l'acceptation d'une clause de réserve de propriété par la non-contestation de factures antérieures », obs. sous Com., 31 janv. 2012, pourvoi n° 10-28407, BJE n°3, p. 158.
- « Comment prouver l'absence de biens revendiqués ? », obs. sous CA Toulouse, 8 nov. 2011, n° 2011/459, BJE n°2, p. 93.
- « L'action en restitution s'étend aux choses fongibles », obs. sous Com., 18 sept. 2012, pourvoi n° 11-21744, Leden 9, p. 4.
- « Opposabilité d'une réserve de propriété postérieure à la remise du bien », obs. sous Com., 3 juil. 2012, pourvoi n° 11-20425, Leden 8, p. 3.
- « Excès de pouvoir constitué par le refus de reconnaître les droits du gagiste rétenteur », obs. sous Com., 22 mai 2012, pourvoi n° 11-12015, Leden 7, p. 2.
- « L'avertissement d'avoir à déclarer doit être adressé au tuteur », obs. sous Com., 6 déc. 2011, pourvoi n° 10-19959, Leden 2, p. 2.
- « Perte d'une chance d'éviter l'aggravation d'une insuffisance d'actif : responsabilité du commissaire aux comptes négligent », obs. sous CA Aix-en-Provence, 1er déc. 2011, n° 2011/504, Leden 1, p. 6.
- « Le droit du dirigeant objet d'une extension de procédure à la discussion du passif social », obs. sous Com., 22 nov. 2011, pourvoi n° 10-25096, Leden 1/2012, p. 2.
- **2011** « Extension de procédure et responsabilité des associés », note sous Com., 13/04/2010, pourvoi n° 07-17912, Actu. proc. coll. comm. 156, p. 1.
- « Efficacité de la saisie-attribution en dépit de la liquidation ultérieure du débiteur saisi », obs. sous Com., 3 mai 2011, pourvoi n° 10-16155, BJE n°4, p. 254.
- « Les conditions de revendication ne méritent pas un renvoi devant le Conseil constitutionnel », obs. sous Com., 15 mars 2011, pourvoi n° 10-40073, BJE n°3, p. 194.
- « Mise en liquidation judiciaire d'une société dont la dissolution n'a pas été publiée au RCS », obs. sous Com., 20 sept. 2011, pourvoi n° 10-15068, Leden 9, p. 6.
- « Conformité constitutionnelle des modalités de réalisation de l'actif du débiteur en liquidation des biens » obs. sous Com., 7 juin 2011, pourvoi n° 11-40012, Leden 7, p. 4.
- **2010** « Mise en échec d'une revendication par un gage "tournant" », obs. sous Com., 26 mai 2010, pourvoi n° 09-65812, Leden 7, p. 5.
- « Plan de surendettement, auto-entreprise et bénéfice d'une procédure collective », obs. sous Rep. Min., JO 6 avr. 2010, p. 3929, Leden 6, p. 2.
- **2007** « La convocation d'un dirigeant attrait en comblement de passif en vue de son audition personnelle Quand la procédure collective se conforme à la procédure civile », note sous Com., 24 avr. 2007, pourvoi n° 06-10273, Lamy Droit des affaires, nov. 2007, p. 58.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- 2022/... Membre élue du Conseil d'UFR Droit
- **2022/...** Membre du service commun d'accompagnement à la pédagogie, à l'hybridation, à l'innovation pour la réussite étudiante
- 2021/... Membre élue du Conseil de la formation et de la vie universitaire de l'université Rouen Normandie
- 2021/... Membre du Conseil académique de l'université Rouen Normandie